



PREMIER MINISTRE
OBSERVATOIRE DE LA PARITE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Marie-Jo ZIMMERMANN
RAPPORTEURE GENERALE

Elections européennes 2009 :
la parité confortée

NOTE D'INFORMATION

15/06/09

SOMMAIRE

Analyse	p.3
Profils des élus F/H	p.5
<u>Tableau 1</u> : Nombre d'élus-e-s au Parlement européen de 1979 à 2009, en France	p.5
<u>Graphique 1</u> : Proportion d'élus-e-s au Parlement européen de 1979 à 2009, en France	p.5
<u>Tableau 2</u> : Nombre et proportion d'élus-e-s par formation politique, en 2004 et 2009	p.5
<u>Graphiques 2 et 3</u> : Nombre de femmes élues par formation politique, en 2004 et 2009	p.5
<u>Tableau 3</u> : Nombre et proportion de têtes de liste F/H par formation politique, en 2004 et 2009	p.6
<u>Graphique 4</u> : Nombre de têtes de liste F/H par formation politique, en 2004 et 2009	p.6
<u>Tableau 4</u> : Nombre et proportion de femmes têtes de listes et d'élues, par eurorégion, en 2009	p.6
<u>Tableau 5</u> : Nombre d'élus-e-s par formation politique et par eurorégion, en 2009	p.7
<u>Tableau 6</u> : Moyennes d'âge des élus-e-s en 1999, 2004 et 2009	p.8
<u>Tableau 7 et Graphiques 5 et 6</u> : Proportion de femmes élues par classes d'âge, en 2004 et 2009	p.8
<u>Tableau 8 et Graphiques 7 et 8</u> : Proportion d'hommes élus par classes d'âge, en 2004 et 2009	p.8
<u>Tableau 9</u> : Liste des élus-e-s par eurorégion et formation politique, en 2009	p.9

Elections européennes 2009 : la parité confortée

Grâce à l'obligation de parité dans la composition des listes électorales, les élections européennes restent exemplaires en matière de représentation équilibrée entre les femmes et les hommes : 44,4%, d'élues, malgré la faible place que les partis leur ont réservé en tête de liste.

► Le mode de scrutin de liste permet le maintien de la parité :

Le Parlement européen est, de toutes les Assemblées, celle où les Françaises ont toujours été le plus présentes. Grâce à la représentation proportionnelle intégrale, en vigueur jusqu'en 1999, elles atteignaient quasiment les 30% dès 1994 et dépassaient les 40% en 1999 (*tableau et graphique 1*), alors qu'à l'Assemblée nationale elles n'étaient que 6,1% en 1993, 10,9% en 1997 et ne sont encore que 18,5% depuis 2007. Si le passage à la proportionnelle dite « approchée », en 2004 (où un faible nombre de candidat-e-s est élu par liste, dans chacune des huit eurorégions) n'a pas eu pour effet une régression en matière de parité, c'est bien grâce à l'obligation d'une alternance stricte entre femmes et hommes (cf. *tableau et graphique 2*) :

- ⇒ 13 élues sur 29 à l'UMP, 8 sur 14 pour Europe Ecologie, 6 sur 14 pour le Parti Socialiste, 3 sur 6 pour le Modem
- ⇒ 1 sur 5 pour le Front de Gauche, 1 sur 3 pour le Front National et 1 seul élu homme pour la liste Libertas

► Pas de parité pour les têtes de liste :

Rappelons que depuis 2004, les élections européennes se déroulent en France à la représentation proportionnelle dans le cadre de huit grandes circonscriptions appelées "eurorégions". Les listes sont soumises à une obligation paritaire avec une alternance stricte entre les femmes et les hommes mais la loi ne dit rien sur l'équilibre femme/homme des têtes de liste. Force est de constater **qu'aucun des partis politiques en situation d'être présent au Parlement européen n'a fait preuve d'un véritable volontarisme en la matière** (cf. *tableau 3*) :

- ⇒ 3 listes sur 8 ont été confiées à des femmes par le Front de Gauche ainsi qu'Europe Ecologie, le Parti Socialiste et le Modem
- ⇒ 2 sur 8 seulement par l'UMP (qui était pourtant exemplaire à ce sujet en 2004), Libertas et le Front National.

Au-delà de la moindre visibilité accordée aux candidates qui en découle et de **l'inégalité d'accès aux ressources médiatiques que cela constitue**, cette préférence accordée aux hommes pour la première place a pour conséquence directe un nombre moins important d'élues. Au sein de listes courtes où dans chaque région, un faible nombre de candidat-e-s est élu, **il existe un lien direct entre la parité des têtes de liste et la parité des élu-e-s** :

- ⇒ Dans l'eurorégion du Sud-ouest, aucune femme n'a été investie tête de liste parmi les 5 formations qui ont obtenu des élu-e-s. Seul le fait que les listes de la Majorité présidentielle, du Parti Socialiste et d'Europe Ecologie aient obtenu un nombre pairs d'élus (respectivement 4, 2 et 2) permet de voir 4 femmes au côté de 6 hommes élus dans cette région.
- ⇒ En Ile-de-France, 1 seule formation sur les 6 ayant obtenu des élu-e-s était menée par une femme. C'est le nombre de siège important obtenu par Europe Ecologie, qui permet un score paritaire honorable : 6 sur 13.
- ⇒ Concernant les élections dans le Centre où aucune femme n'apparaît en tête des grandes formations, l'arithmétique est moins heureuse et ne permet logiquement, avec seulement 1 femme tête de liste sur 5, qu'à 1 élue (UMP) d'obtenir un siège (*tableau 4*).

► Une « parité linguistique » diversement défendue :

D'un point de vue plus qualitatif, le contenu des programmes présentés par les grandes formations s'avère extrêmement inégal concernant le sujet des inégalités entre les femmes et les hommes. Tout d'abord, il est

étonnant de constater que le niveau d'attention portée aux **recommandations linguistiques** des services du Premier ministre¹ ou de l'Organisation internationale de la Francophonie en matière de parité linguistique², visant à **reconnaître les usages contemporains de féminisation de la langue française**, est directement lié à l'orientation politique des formations.

- ⇒ *Le Front de Gauche se démarque par l'utilisation systématique de sujets déclinés au féminin et masculin (citoyens et citoyennes, salariés et salariées, femmes et hommes). Europe Ecologie et le Parti Socialiste privilégient l'emploi d'expressions épiciènes ou assurent la visibilité des deux sexes en utilisant les formes pronominales « tous et toutes », « celles et ceux », etc.*
- ⇒ *A droite, les programmes s'adressent de manière indifférenciée aux électeurs et électrices. Le genre (grammatical) masculin continue à être considéré comme un genre non marqué, universel.*

► Peu de place pour l'égalité entre les sexes dans les programmes :

Alors que l'ensemble des formations politiques s'était engagé à inclure dans leur programme la défense de la « Clause de l'Européenne la plus favorisée », à l'initiative de Gisèle Halimi³, il apparaît que ni le Parti Socialiste, ni l'UMP n'y font allusion. Malgré cela, **une différence très marquée existe entre l'engagement de la majorité et de l'opposition en matière d'égalité des sexes.**

- ⇒ *Plus généralement, à droite, ni l'UMP, ni Libertas, ni le Front national ne font de propositions pour garantir l'égalité entre les sexes.*
- ⇒ *Le Front de Gauche, Europe Ecologie et la liste du Modem s'engagent bel et bien à défendre la « Clause de l'européenne la plus favorisée » afin d'appliquer à l'ensemble de l'Union Européenne (UE) les législations les plus favorables aux droits des femmes déjà en vigueur dans certains pays européens. Celle-ci porte notamment sur les domaines de l'articulation entre vie familiale et vie professionnelle, l'égalité professionnelle et salariale, la parité politique, les droits sexuels et reproductifs et la lutte contre les violences au travers d'une loi « cadre ». Concernant sa mise en œuvre, Europe Ecologie propose de transcrire la Clause sous la forme d'une directive européenne qui intégrerait la Convention des Nations Unies contre les discriminations à l'encontre des femmes (CEDAW-CEDEF) et donnerait une possibilité de recours contre les Etats qui ne la respectent pas.*
- ⇒ *Le programme du Front de Gauche met également en avant ce qu'il considère comme « la place centrale du Féminisme, élément constitutif de toute transformation sociale » et propose que les associations féministes soient reconnues comme « partenaires sociétales ». Il souhaite que l'UE lutte contre les violences sexistes au moyen de loi-cadre à l'encontre les violences faites aux femmes.*
- ⇒ *Dans le programme commun du Parti Socialiste Européen, on note plusieurs propositions visant à la mise en œuvre des principes d'égalité : création d'un poste de commissaire européen consacré aux questions des inégalités entre les femmes et les hommes, intensification de la coopération judiciaire et policière contre le trafic et l'exploitation sexuelle des personnes, amélioration et uniformisation des droits aux congés parentaux pour les deux sexes, aide aux parents à concilier leur vie professionnelle et familiale par la prise en charge, dans chaque pays de l'UE, de 33% des enfants de moins de 3 ans par des services de la petite enfance et la scolarisation de 90% des enfants en maternelle.*

Cette analyse des pratiques et des discours des partis politiques, lors des élections européennes 2009, nous permet de constater qu'au-delà de **l'équilibre de représentation entre les femmes et les hommes**, pérennisé grâce à la loi, le volontarisme politique et la révolution culturelle égalitaire engagée par la réforme constitutionnelle de 1999 et réaffirmée par celle de 2008, **est loin de faire l'unanimité** et met un temps considérable à se mettre en place.

Au-delà du rang honorable que pourra conserver la France au sein du Parlement Européen quant à la proportion de femmes élues, il semble nécessaire de **rappeler aux partis politiques que « favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités politiques, économiques et sociales » est un principe constitutionnel consacré**, aussi impérieux que celui du suffrage universel ou de la séparation des pouvoirs. A ce titre, il reste aux partis politiques, au parlement et au gouvernement à se donner les moyens législatifs et réglementaires de la mise en place et de la garantie de ce principe.

¹ lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr/BRP/994001174/0000.pdf - « Femme, j'écris ton nom... », Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions, CNRS-INAF, 1999.

² genre.francophonie.org/spip.php?article106&var_recherche=%C3%A9pic%C3%A8ne - Rapport « Egalité des sexes et développement. Concepts et terminologie, un langage épiciène ».

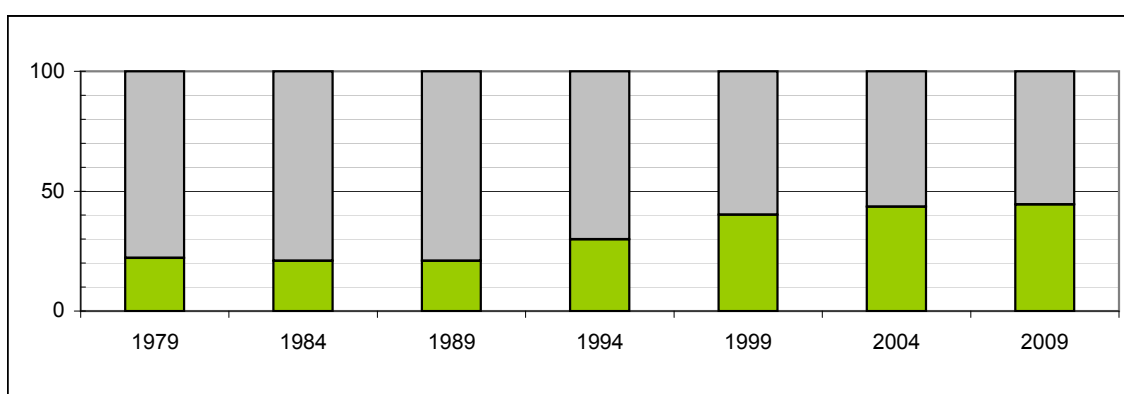
³ www.choisirlacausedesfemmes.org/Journaux/Choisir_106OK.pdf

Tabl. 1 : Nombre d'élu-e-s au Parlement européen de 1979 à 2009, en France

Années	Total	Femmes	% F	Hommes	% H
1979	81	18	22,2	63	77,8
1984	81	17	21,0	64	79,0
1989	81	17	21,0	64	79,0
1994	87	26	29,9	61	70,1
1999	87	35	40,2	52	59,8
2004	78	34	43,6	44	56,4
2009*	72	32	44,4	40	55,6

* L'ensemble des données présentées dans cette note d'information correspond aux données disponibles le 08/06/09, au lendemain des élections. Les deux démissions masculines annoncées qui porteraient les proportions d'élu-e-s à 47,2% de femmes pour 52,8% d'hommes, ne peuvent à ce jour être prises en compte.

Graph. 1 : Proportion d'élu-e-s au Parlement européen de 1979 à 2009, en France

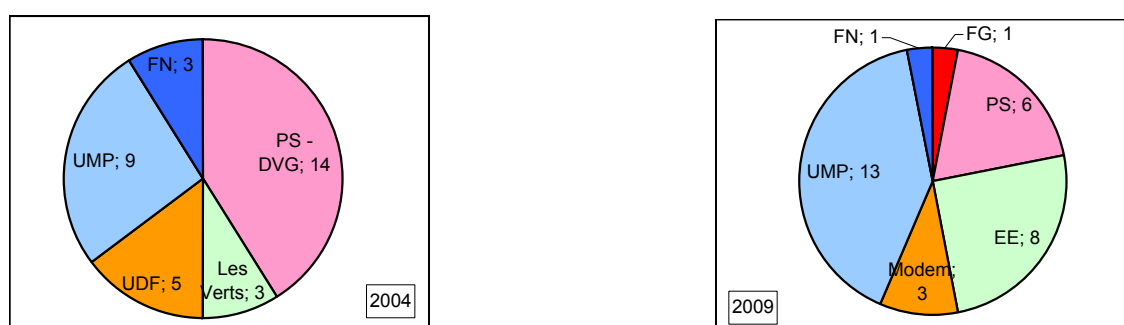


Tabl. 2 : Nombre et proportion d'élu-e-s par formation politique, en 2004 et 2009

Listes	2004			2009			Listes
	Total	F	% F	Total	F	% F	
PCF	2	0	0,0	5	1	20,0	FG
PS - DVG	31	14	45,2	14	6	42,9	PS
Les Verts	6	3	50,0	14	8	57,1	EE
UDF	11	5	45,5	6	3	50,0	Modem
UMP	17	9	52,9	29	13	44,8	UMP
MPF	3	0	0,0	1	0	0,0	Libertas
FN	7	3	42,9	3	1	33,3	FN
Total	78	34	43,6	72	32	44,4	Total

* Listes : CNPT = Chasse Nature Peche et Tradition - EE = Europe Ecologies - FG = Front de Gauche (PS, PCF, DVG) - FN = Front National - Libertas = CNPT, MPF = Liste de la majorité présidentielle (UMP, Nouveau Centre, Parti radical, Gauche Moderne) - Modem = Mouvement Démocrate - MPF = Mouvement pour la France - PCF = Parti Communiste Français - PS = Parti Socialiste

Graph. 2 et 3 : Nombre de femmes élues par formation politique, en 2004 et 2009

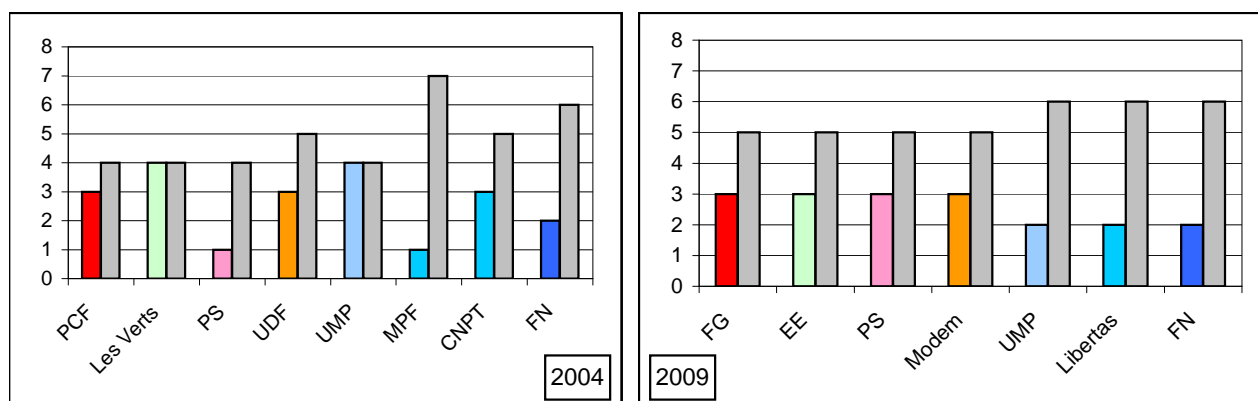


Tabl. 3 : Nombre et proportion de têtes de liste F/H par formation politique, en 2004 et 2009

Listes*	2004				2009				Listes
	F	H	% F	Ecart à la parité	F	H	% F	Ecart à la parité	
PCF	3	4	42,9	0	3	5	37,5	1	FG
Les Verts	4	4	50,0	0	3	5	37,5	1	EE
PS	1	4	20,0	3	3	5	37,5	1	PS
UDF	3	5	37,5	1	3	5	37,5	1	Modem
UMP	4	4	50,0	0	2	6	25,0	2	UMP
MPF	1	7	12,5	3	2	6	25,0	2	Libertas
CNPT	3	5	37,5	1					
FN	2	6	25,0	2	2	6	25,0	2	FN

* Listes : CNPT = Chasse Nature Pêche et Tradition - EE = Europe Ecologies - FG = Front de Gauche (PS, PCF, DVG) - FN = Front National - Libertas = CNPT, MPF - UMP = Liste de la majorité présidentielle (UMP, Nouveau Centre, Parti radical, Gauche Moderne) - Modem = Mouvement Démocrate - MPF = Mouvement pour la France - PCF = Parti Communiste Français - PS = Parti Socialiste

Graph. 4 : Nombre de têtes de liste F/H par formation politique, en 2004 et 2009



Tabl. 4 : Nombre et proportion de femmes têtes de listes et d'élu-e-s, par eurorégion, en 2009

	Nord Ouest	Ouest	Est	Sud-Ouest	Sud-Est	Centre	Ile-de-France	Outre-Mer	Total
Tête de Liste									
Femmes	3	3	3	0	3	1	1	2	16
Total	6	7	6	5	6	6	6	5	47
% F	50,0	42,9	50,0	0,0	50,0	16,7	16,7	40,0	34,0
Elu-e-s									
Femmes	6	4	4	4	7	1	6	0	32
Total	10	9	9	10	13	5	13	3	72
% F	60,0	44,4	44,4	40,0	53,8	20,0	46,2	0,0	44,4

Tabl. 5 : Nombre d'élu-e-s par formation politique et par eurorégion, en 2009

	1 - Nord-Ouest						Total
	FG	PS	EE	Modem	UMP	FN	
Femmes		1	1*	1*	2	1*	6
Hommes	1	1	0	0	2	0	4
Total	1	2	1	1	4	1	10
% F							60,0

1* : Femme tête de liste

	2 - Ouest					Total
	PS	EE	Modem	Libertas	UMP	
Femmes	1*	1	1*	0	1	4
Hommes	1	1	0	1	2	5
Total	2	2	1	1	3	9
% F						44,4

	3 - Est					Total
	PS	EE	Modem	UMP	FN	
Femmes	1*	1*	0	2	0	4
Hommes	1	0	1	2	1	5
Total	2	1	1	4	1	9
% F						44,4

	4 - Sud-Ouest					Total
	FG	PS	EE	Modem	UMP	
Femmes	0	1	1	0	2	4
Hommes	1	1	1	1	2	6
Total	1	2	2	1	4	10
% F						40,0

	5 - Sud-Est						Total
	FG	PS	EE	Modem	UMP	FN	
Femmes	1*	1	2*	0	3*		7
Hommes	0	1	1	1	2	0	6
Total	1	2	3	1	5	1	13
% F							53,8

	6 - Centre			Total
	PS	EE	UMP	
Femmes	0	0	1	1
Hommes	1	2	2	4
Total	1	2	3	5
% F				20,0

	7 - Ile-de-France					Total
	FG	EE	PS	Modem	UMP	
Femmes	0	2	1	1*	2	6
Hommes	1	2	1		3	7
Total	1	4	2	1	5	13
% F						46,2

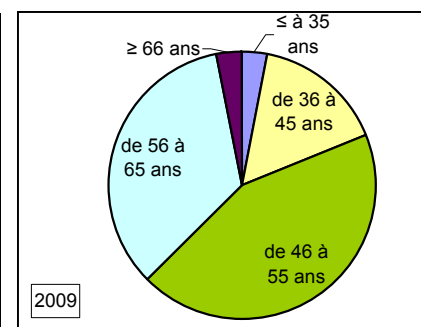
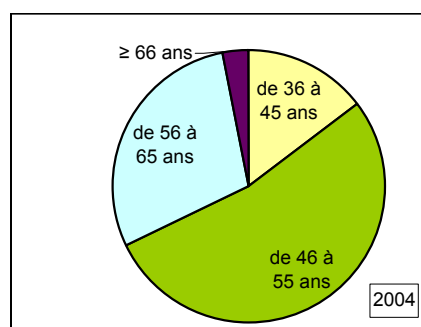
	8 - Outre-Mer			Total
	FG	PS	UMP	
Femmes	0	0	0	0
Hommes	1	1	1	3
Total	1	1	1	3
% F				0,0

Tabl. 6 : Moyennes d'âge des élu-e-s en 1999, 2004 et 2009

	1999	2004	2009
Femmes	54,4 ans	52,1 ans	51,5 ans
Hommes	56,3 ans	55,3 ans	55,7 ans
Moyenne	55,5 ans	53,9 ans	53,8 ans

Tabl. 7 et Graph. 5 et 6 : Proportion de femmes élues par classe d'âge, en 2004 et 2009

Classes d'âge :	2004		2009	
	Nbre	%	Nbre	%
≤ à 35 ans	0	0,0	1	3,1
de 36 à 45 ans	5	14,7	5	15,6
de 46 à 55 ans	18	52,9	14	43,8
de 56 à 65 ans	10	29,4	11	34,4
≥ 66 ans	1	2,9	1	3,1
Total	34	100,0	32	100,0



Tabl. 8 et Graph. 7 et 8 : Proportion d'hommes élus par classe d'âge, en 2004 et 2009

Classes d'âge :	2004		2009	
	Nbre	%	Nbre	%
≤ à 35 ans	0	0,0	3	7,5
de 36 à 45 ans	7	15,9	4	10,0
de 46 à 55 ans	15	34,1	10	25,0
de 56 à 65 ans	18	40,9	19	47,5
≥ 66 ans	4	9,1	4	10,0
Total	44	100,0	40	100,0

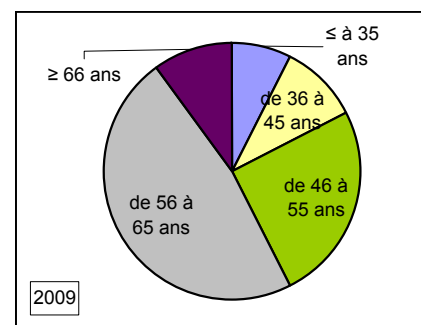
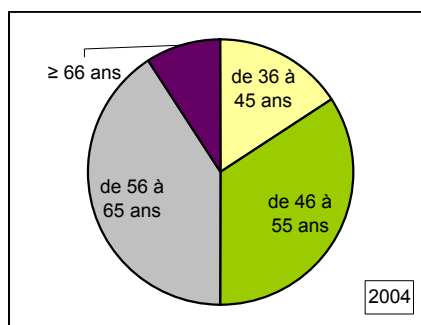


Tableau 9 : Liste des élu-e-s par eurorégion et formation politique, en 2009

Eurorégion	Libellé abrégé liste	Formation politique	Ordre dans la liste	Sexe	Nom	Prénom	Date naissance	Profession	Perso.*
Nord-Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	1	M	RIQUET	Dominique	18/09/1946	Médecin	
Nord-Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	2	F	SAÏFI	Tokia	11/07/1959	Permanente politique	RPE
Nord-Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	3	M	GAUZES	Jean-Paul	01/10/1947	Conseiller juridique	RPE
Nord-Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	4	F	GRUNY	Pascale	18/02/1960	Cadre supérieur (secteur privé)	
Nord-Ouest	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	1	M	PARGNEAUX	Gilles	24/03/1957	Avocat	
Nord-Ouest	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	2	F	GRELIER	Estelle	22/06/1973	Permanente politique	
Nord-Ouest	Démocrates pour l'Europe liste soutenue	Modem	1	F	LEPAGE	Corinne	11/05/1951	Avocate	
Nord-Ouest	Front de gauche pour changer d'Europe	FG	1	M	HENIN	Jacky	12/11/1960	Permanent politique	RPE
Nord-Ouest	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	1	F	FLAUTRE	Hélène	29/07/1958	Ingénieure	RPE
Nord-Ouest	Liste Front national présentée par Jean-	FN	1	F	LE PEN	Marine	05/08/1968	Avocate	RPE
Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	1	M	BÉCHU	Christophe	11/06/1974	Avocat	
Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	2	F	MORIN-CHARTIER	Elisabeth	10/10/1947	Fonctionnaire de catégorie A	RPE
Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	3	M	CADEC	Alain	21/06/1953	Agent d'assurances	
Ouest	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	1	F	VERGNAUD	Bernadette	16/09/1950	Fonctionnaire de catégorie B	RPE
Ouest	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	2	M	LE FOLL	Stéphane	03/02/1960	Permanent politique	RPE
Ouest	Démocrates pour l'Europe liste soutenue	Modem	1	F	GOULARD	Sylvie	06/12/1964	Fonctionnaire de catégorie A	
Ouest	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	1	M	JADOT	Yannick	27/07/1967	Cadre supérieur (secteur privé)	
Ouest	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	2	F	KIIL-NIELSEN	Nicole	21/08/1949	Experte comptable	
Ouest	Liste d'union pour une autre Europe avec	Libertas	1	M	DE VILLIERS	Philippe	25/03/1949	Permanent politique	RPE,PCG
Est	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	1	M	DAUL	Joseph	13/04/1947	Permanent politique	RPE
Est	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	2	F	MATHIEU	Véronique	27/01/1953	Fonctionnaire de catégorie A	RPE
Est	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	3	M	DANJEAN	Arnaud	11/02/1971	Cadre supérieur (secteur privé)	
Est	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	4	F	STRIFFLER	Michèle	23/08/1957	Autre cadre (secteur privé)	
Est	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	1	F	TRAUTMANN	Catherine	15/01/1951	Permanente politique	RPE
Est	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	2	M	HOANG NGOC	Liêm	11/12/1964	Professeur de faculté	
Est	Démocrates pour l'Europe liste soutenue	Modem	1	M	KAHN	Jean-François	12/06/1938	Retraité salarié privé	
Est	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	1	F	BELIER	Sandrine	02/09/1973	Cadre sup. de la fonction publique	
Est	Liste Front national présentée par Jean-	FN	1	M	GOLLNISCH	Bruno	28/01/1950	Professeur de faculté	RPE
Sud-Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	1	M	BAUDIS	Dominique	14/04/1947	Journaliste et autre média	
Sud-Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	2	F	DE VEYRAC	Christine	06/11/1959	Cadre supérieur (secteur privé)	RPE
Sud-Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	3	M	LAMASSOURE	Alain	10/02/1944	Grands corps de l'état	RPE
Sud-Ouest	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	4	F	SANCHEZ-SCHMID	Marie-Thérèse	15/11/1957	Professeure du secondaire et techn.	
Sud-Ouest	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	1	M	ARIF	Kader	07/07/1959	Autre cadre (secteur privé)	RPE
Sud-Ouest	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	2	F	CASTEX	Françoise	07/02/1956	Profession rattachée à l'enseignant.	RPE
Sud-Ouest	Démocrates pour l'Europe liste soutenue	Modem	1	M	ROCHFORT	Robert	19/09/1955	Cadre sup. (entreprises publiques)	
Sud-Ouest	Front de gauche pour changer d'Europe	FG	1	M	MELENCHON	Jean-Luc	19/08/1951	Cadre sup. (entreprises publiques)	SEN
Sud-Ouest	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	1	M	BOVE	José	11/06/1953	Agriculteur-propriétaire exploit.	
Sud-Ouest	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	2	F	GREZE	Catherine	15/04/1960	Autre profession libérale	

Eurorégion	Libellé abrégé liste	Formation politique	Ordre dans la liste	Sexe	Nom	Prénom	Date naissance	Profession	Perso.*
Sud-Est	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	1	F	GROSSETETE	Françoise	17/05/1946	Professeure de faculté	RPE
Sud-Est	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	2	M	ABAD	Damien	05/04/1980	Autre cadre (secteur privé)	
Sud-Est	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	3	F	VLASTO	Dominique	14/08/1946	Autre cadre (secteur privé)	RPE
Sud-Est	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	4	M	FRANCO	Gaston	04/02/1944	Cadre sup. (entreprises publiques)	
Sud-Est	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	5	F	BERRA	Nora	21/01/1963	Médecin	
Sud-Est	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	1	M	PEILLON	Vincent	07/07/1960	Professeur du secondaire et techn.	RPE
Sud-Est	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	2	F	GUILLAUME	Sylvie	11/06/1962	Profession rattachée à l'enseignant.	
Sud-Est	Démocrates pour l'Europe liste soutenue	Modem	1	M	BENNAHMIA	Jean-Luc	02/12/1954	Permanent politique	RPE
Sud-Est	Front de gauche pour changer d'Europe	FG	1	F	VERGIAT	Marie-Christine	23/09/1956	Cadre sup. de la fonction publique	
Sud-Est	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	1	F	RIVASI	Michèle	09/02/1953	Professeure du secondaire et techn.	
Sud-Est	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	2	M	ALFONSI	François	14/09/1953	Ingénieur	
Sud-Est	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	3	F	BENARAB-ATTOU	Malika	25/03/1963	Autre cadre (secteur privé)	
Sud-Est	Liste Front national présentée par Jean-	FN	1	M	LE PEN	Jean-Marie	20/06/1928	Autre retraité	RPE
Massif-Central Centre	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	1	M	AUDY	Jean-Pierre	12/06/1952	Cadre supérieur (secteur privé)	RPE
Massif-Central Centre	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	2	F	BRIARD-AUCONIE	Sophie	19/08/1963	Cadre supérieur (secteur privé)	
Massif-Central Centre	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	3	M	HORTEFEUX	Brice	11/05/1958	Grands corps de l'état	MIN
Massif-Central Centre	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	1	M	WEBER	Henri	23/06/1944	Cadre sup. de la fonction publique	RPE
Massif-Central Centre	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	1	M	BESSET	Jean-Paul	17/08/1946	Retraité des professions libérales	
Ile-de-France	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	1	M	BARNIER	Michel	09/01/1951	Permanent politique	MIN
Ile-de-France	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	2	F	DATI	Rachida	27/11/1965	Magistrate	MIN
Ile-de-France	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	3	M	CAVADA	Jean-Marie	24/02/1940	Retraité des entreprises publiques	RPE
Ile-de-France	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	4	F	GALLO	Marielle	19/05/1949	Avocate	
Ile-de-France	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	5	M	JUVIN	Philippe	01/02/1964	Médecin	
Ile-de-France	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	1	M	DESIR	Harlem	25/11/1959	Permanent politique	RPE
Ile-de-France	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	2	F	BERES	Pervenche	10/03/1957	Fonctionnaire de catégorie A	RPE
Ile-de-France	Démocrates pour l'Europe liste soutenue	Modem	1	F	DE SARNEZ	Marielle	27/03/1951	Permanente politique	RPE
Ile-de-France	Front de gauche pour changer d'Europe	FG	1	M	LE HYARIC	Patrick	04/02/1957	Journaliste et autre média	
Ile-de-France	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	1	M	COHN BENDIT	Daniel	04/04/1945	Profession rattachée à l'enseignant	RPE
Ile-de-France	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	2	F	JOLY	Eva	05/12/1943	Magistrate	
Ile-de-France	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	3	M	CANFIN	Pascal	22/08/1974	Journaliste et autre média	
Ile-de-France	Europe Ecologie avec Daniel Cohn-Bendit,	EE	4	F	DELLI	Karima	04/03/1979	Cadre sup. (entreprises publiques)	
Outre-Mer	Quand l'Europe veut, l'Europe peut - Maj	UMP	2	M	PONGA	Maurice	05/06/1947	Retraité de l'enseignement	
Outre-Mer	Changer l'Europe maintenant avec les soc	PS	2	M	TIROLIEN	Patrice	17/03/1946	Professeur du secondaire et techn.	
Outre-Mer	Alliance des Outre-Mers	FG	1	M	HOARAU	Elie	08/07/1938	Permanent politique	

* Personnalités : MIN = Ministre - PCG = Président-e de Conseil Général - RPE = Représentant-e au Parlement Européen - SEN = Sénateur/trice